

Marché 2022 – TR - 1
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « LE TONNERROIS EN BOURGOGNE »
Type de pouvoir adjudicateur :	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « LE TONNERROIS EN BOURGOGNE » représentée par sa présidente, Madame Anne Jérusalem
Type de procédure de passation :	Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.
Nature de marché :	Travaux
Objet du marché :	Travaux de construction de la Cité Educative et Artistique
Lieu d'exécution :	TONNERRE
N° nomenclature CPV :	45212300-9 - Travaux de construction de bâtiments à usage artistique et culturel
Division en lots :	<p>Le présent marché est divisé en 19 lots, avec possibilité de présenter une offre pour un lot ou plusieurs lots :</p> <ul style="list-style-type: none">- lot 01 : VRD- lot 02 : Gros Œuvre + annexe- lot 03 : Etanchéité- lot 04 : Isolation Thermique par Extérieur (ITE)- lot 05 : Menuiserie Extérieur Bois (MEB)- lot 06 : Menuiserie Intérieur Bois (MIB)- lot 07 : Plâtrerie- lot 08 : Peinture- lot 09 : Chape Carrelage Pierre Faïence (CARFA)- lot 10 : Parquet- lot 11 : Métallerie- lot 12 : Signalétique- lot 13 : Tableaux- lot 14 : Rideaux- lot 15 : Chauffage Ventilation + annexe- lot 16 : Plomberie Sanitaires- lot 17 : Electricité- lot 18 : Machinerie scénique sonorisation audiovisuel + annexe- lot 19 : Gradins télescopiques
Des variantes seront-elles prises en considération ?	Oui, avec obligation de répondre aux demandes du marché de base

Durée du marché ou délai d'exécution :	20 mois : à compter de la notification
Modalités essentielles de financement :	Paieement par mandat administratif sous délai de 45 jours calendaires à compter de la réception de toutes les pièces sur chorus
Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :	Renseignements, documents et déclaration sur l'honneur, prévus aux articles R2143-3, R2143-6 à R2143-9 du code de la commande publique. Le candidat auquel il sera envisagé d'attribuer le marché devra produire, avant la signature du marché les pièces, attestations et certificats prévus aux articles R2143-7 à R2143-9 du code de la commande publique dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la demande de la collectivité. Puis tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché les pièces prévues aux articles R 1263-12, D. 8222-5 ou D.8222-7 ou D.8254-2 à D8254-5 du code du travail.
Critères de sélection des candidatures :	Capacités techniques financières et professionnelles en adéquation avec l'objet du marché. La capacité des candidats sera jugée à partir des éléments demandés dans le dossier de consultation.
Critères de choix des offres :	Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de la consultation.
Date limite de réception des offres :	<i>Le vendredi 18 mars à 12 heures.</i>
Visite des lieux :	Une visite des lieux est obligatoire
Langue de présentation des offres :	Le français
Unité monétaire :	L'euro
Délai de validité des offres :	120 jours soit 2 mois à compter de la date limite de réception des offres
Retrait du dossier de consultation :	<p><u>Par voie électronique :</u></p> <p>Sur le site www.synapse-entreprises.com où les candidats sont invités à consulter les documents</p> <p>En cas de téléchargement, la personne physique doit impérativement renseigner ses coordonnées électroniques afin de bénéficier de toutes les informations et modifications complémentaires.</p> <p>Les documents du D.C.E. sont compressées au format ZIP. Pour lire les documents, les soumissionnaires devront disposer d'un logiciel ZIP, téléchargeable gratuitement sur le site www.synapse-entreprises.com .</p> <p>Les documents électroniques ont des contenus identiques aux documents papiers diffusés dans le même cadre.</p>
Renseignements :	Les renseignements d'ordre administratifs et/ou techniques peuvent être obtenus par voie électronique sur le site www.synapse-entreprises.com
Conditions de remise des offres :	Se référer au règlement de la consultation. <u>La remise des offres doit être exclusivement électronique.</u>

Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Dijon
22 rue d'Assas – BP 61 616 – 21 016 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 73 91 00 – Fax : 03 80 73 39 89
Adresse mail : greffe.ta-dijon@juradm.fr
URL : <http://sagace.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif régional de règlement amiable
184 rue Duguesclin -69 433 LYON CEDEX 03
Tél : 04 78 14 10 10 – Fax : 04 78 14 10 65
Adresse mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr
URL : <http://ta-lyon.juradm.fr>

Introduction des recours : Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.

En application de l'article R.421-5 du code de justice administrative, les décisions peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée et avant la signature du marché.

La procédure de référé pré-contractuel peut être introduite devant le Président du Tribunal Administratif de Dijon depuis le début de la procédure et jusqu'à la signature du contrat.

Référé-Suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, devant le juge des référés du Tribunal Administratif (Cja, art. L 521-1).

La procédure de référé contractuel peut-être introduite devant le Président du tribunal Administratif de Dijon (articles L 551-13 et suivants du code de justice administrative) dans le délai indiqué à l'article R 551-7 du CJA.

Recours en annulation ou en suspension du contrat dans les conditions prévues par la jurisprudence (Ce, 16 juillet 2007, requête n° 291545).

Les recours contentieux peuvent être transmis par voie postale au Tribunal Administratif de Dijon ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr

Référence :

Date d'envoi de l'avis à la publication :